

"Une initiative révolutionnaire" dans Le Monde (11 mai 1950)

Légende: Au lendemain de la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, le quotidien français Le Monde examine les enjeux du futur marché commun européen.

Source: Le Monde. dir. de publ. Hubert Beuve-Méry. 11.05.1950, n° 1 645. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"une_initiative_revolutionnaire"_dans_le_monde_11_mai_1950-fr-44baf6f2-db80-4fb0-8f5f-2bdb654f29fe.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Une initiative révolutionnaire

La proposition de M. Robert Schuman sur le charbon et l'acier repose sur des données économiques qu'il convient de rappeler sommairement.

L'économie française et l'économie allemande sont à cet égard complémentaires dans une certaine mesure. Si notre métallurgie ne trouve pas en France assez de charbon et de coke, mais dispose d'un minerai abondant, celle de nos voisins manque de minerai. Aussi a-t-on songé depuis longtemps à associer sous une forme ou sous une autre le charbon de la Ruhr et le minerai de la Lorraine. Mais la proposition Schuman va beaucoup plus loin que cette sorte de «combinat» et en diffère complètement.

Les sidérurgies des deux pays sont d'autre part en concurrence. La limitation de la production allemande par les autorités d'occupation n'est qu'une solution provisoire. La question est d'autant plus grave que les autres nations européennes s'efforcent aussi de développer leur production sidérurgique. D'après la commission économique pour l'Europe, si les programmes présentés à l'O.E.C.E. étaient exécutés, la production d'acier dépasserait en 1952 ou 1953 les besoins de la consommation. Des organisations, comme le cartel international de l'acier et divers comitès avaient été créés autrefois pour atténuer la concurrence entre la France, l'Allemagne et d'autres pays, notamment par un partage des marchés. Le gouvernement français cherche la solution du problème dans une toute autre voie.

M. Hoffman, l'administrateur du plan Marshall, a invité l'Europe à se transformer en un marché unique, à l'intérieur duquel les produits s'échangeraient librement. Grâce à l'union proposée par le gouvernement français l'Allemagne et la France formeront un marché unique pour le charbon et l'acier. Dans quelle mesure cette liberté de circulation serait-elle étendue aux produits semi-finis et finis? On ne nous le dit pas. Il est probable que cette extension serait progressive. D'autre part, l'union étant ouverte aux autres pays, le marché unique pourrait s'élargir progressivement jusqu'à englober toute l'Europe. La suppression des droits de douane et la concurrence entre les entreprises abaisseraient les prix de revient et par là même stimuleraient la consommation. En particulier l'Afrique offrirait des débouchés nouveaux à la production européenne.

Cependant, ce marché unique ne serait pas libre à proprement parler. Si on laissait jouer librement la concurrence les économies des deux pays risqueraient d'être bouleversées. C'est ainsi qu'une grande partie de nos houillères seraient incapables de lutter contre le charbon allemand. Aussi propose-t-on de créer une autorité qui dirigerait et planifierait la production et les investissements.

Les pouvoirs de cet organisme n'ont pas été définis, mais ils devraient être très étendus. Pour rationaliser la production et abaisser les prix de revient il faudra éliminer les entreprises les moins bien placées, orienter les investissements, spécialiser les fabrications. Il faudra toucher à des situations acquises qui résultaient de la protection douanière.

Les difficultés seront d'autant plus grandes que les plans que nous avons commencé à réaliser depuis quelques années étaient conçus dans le cadre national. Nous avons par exemple mis en oeuvre un programme d'utilisation du charbon lorrain et sarrois par la sidérurgie pour nous mettre en état de nous passer dans une certaine mesure du coke de la Ruhr. Des laminoirs géants se construisent dans le Nord et dans l'Est. Comment ces programmes seront-ils ajustés à un plan d'ensemble franco-allemand?

Les différences qui existent actuellement entre les prix et entre les salaires ne sont pas des obstacles majeurs. Des mesures de péréquation peuvent être aisément trouvées. Mais, que ce soit librement ou par voie d'autorité tout l'appareil de production des industries charbonnières et sidérurgiques devra être transformé. C'est en cela que la proposition française peut être qualifiée de révolutionnaire.

M. T.